

**RETURN RESPONSES TO:
RETOURNER LES RÉPONSES À:**

Office of the Auditor General of Canada
Bureau du vérificateur général du Canada
E-mail: suppliers@oag-bvg.gc.ca

**REQUEST FOR INFORMATION (RFI)
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS
(DDR)**

RFI Closes / la DDR prend fin

At – à :

**14:00 Eastern Standard Time /
14h00 Heure Normale de l’Est**

On - le :

**19 April 2023 /
19 avril 2023**

Title/Titre: RFI – Audit Methodology and Learning Products / DDR – Méthodologie d’audit et produits d’apprentissage	
RFI No / N° de la DDR : DDR du BVG N° 394	Date of RFI / Date de la DDR 24 March 2023 / 24 mars 2023
Address Enquiries to / Adresser toutes questions à Ryan Charbonneau suppliers@oag-bvg.gc.ca	

Supplier Name and Address / Nom et adresse du fournisseur
Telephone No. / N° de telephone:
Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print) / Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie) Name/Nom _____ Title/Titre _____
Signature _____ Date _____

Table des matières

PARTIE I: Objectif	3
PARTIE II: RÉSUMÉ DU PROJET	3
1. Introduction	3
2. Renseignements généraux et contexte stratégique du projet.....	3
3. Portée	4
4. Méthode de mise en œuvre du projet.....	4
5. Exigences de haut niveau.....	5
PARTIE III: PROCESSUS	5
1. Consignes à suivre pour répondre à la présente demande de renseignements	5
2. Présentation de la journée de consultation de l'industrie	7
3. Renseignements à inclure dans les réponses	7
PARTIE IV: QUESTIONS	7
Questions sur les méthodes d'audit.....	7
Questions sur les produits d'apprentissage	8
ANNEXE A: FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA JOURNÉE DE CONSULTATION DE L'INDUSTRIE	10

PARTIE I: Objectif

La demande de renseignements (DDR) vise seulement à obtenir les commentaires de l'industrie sur les éléments qui y sont décrits.

La présente ne constitue pas une demande de soumissions. La DDR ne donnera pas lieu à l'attribution d'un contrat. Par conséquent, les fournisseurs éventuels de biens ou de services décrits dans la DDR ne devraient pas réserver des stocks ou des installations, ni affecter des ressources en fonction des renseignements présentés dans la demande de renseignements. La présente DDR ne donnera pas lieu à la création d'une liste de fournisseurs. Ainsi, le fait qu'un fournisseur potentiel réponde ou non à la présente demande de renseignements ne l'empêche aucunement de participer à tout autre processus d'approvisionnement ultérieur. En outre, la présente demande de renseignements n'entraînera pas nécessairement l'achat de l'un ou de l'autre des biens et des services qui y sont décrits.

PARTIE II: RÉSUMÉ DU PROJET

1. Introduction

Le Bureau du vérificateur général du Canada (le BVG du Canada) vise à obtenir des commentaires de l'industrie qui contribueront à éclairer l'acquisition future de méthodes d'audit d'états financiers et de produits d'apprentissage liés à l'audit. Ces commentaires porteraient notamment sur les approches à l'égard de l'acquisition, de la modification et de l'utilisation de méthodes d'audit d'états financiers et de produits d'apprentissage connexes, et sur leur intégration dans les activités d'audit du BVG du Canada.

“**Méthodes d'audit**” comprend les éléments suivants:

- a) Un manuel d'audit d'états financiers énonçant les normes professionnelles applicables, les politiques d'audit et les directives connexes permettant d'atteindre les objectifs des normes professionnelles applicables et des politiques d'audit;
- b) les procédures d'audit à suivre à l'étape de la planification de l'audit, de l'examen et de la production de rapports;
- c) les modèles et listes de contrôle utilisés dans la planification de l'audit, l'examen et la production de rapports.

Aux fins de clarté, les méthodes d'audit devraient être conformes aux Normes canadiennes de gestion de la qualité et aux Normes canadiennes d'audit ou à leurs équivalents internationaux. De plus, les méthodes d'audit devraient comprendre des procédures, des modèles et des listes de contrôle permettant d'évaluer la conformité aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, aux Normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite, et aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

“**Produit d'apprentissage**” comprend les éléments suivants:

Contenu de cours pour la formation en personne ou virtuelle, contenu d'apprentissage virtuel pour la formation en ligne et asynchrone, et services de prestation en personne et virtuelle qui appuient la compréhension et l'application des méthodes d'audit. Le contenu des produits d'apprentissage comprend le matériel de présentation, les notes du formateur et les manuels du participant (y compris les exercices et les solutions aux exercices).

2. Renseignements généraux et contexte stratégique du projet

Chaque année, le BVG du Canada effectue environ 90 missions d'audit d'états financiers d'une ampleur et d'un niveau de complexité variables. Les référentiels comptables appliqués par les entités auditées par le BVG du Canada comprennent entre autres les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, les Normes internationales d'information financière, les Normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite, et

les Normes comptables internationales du secteur public. Les activités d'audit se déroulent en anglais et en français, et les méthodes d'audit et les produits d'apprentissage doivent être tenus à jour et offerts dans les deux langues officielles.

Le BVG du Canada dispose d'une vaste bibliothèque de procédures, de modèles et de listes de contrôle se rapportant à l'audit et au référentiel comptable, et d'un manuel d'audit des états financiers. Actuellement, le BVG du Canada saisit la majorité de ses procédures, modèles et listes de contrôle en format MS Excel ou MS Word, et les conserve ensuite dans son logiciel pour les feuilles de travail. Le manuel d'audit des états financiers est en format HTML. Ces méthodes et le manuel d'audit des états financiers sont accessibles et fonctionnent en grande partie indépendamment de notre logiciel pour les feuilles de travail.

La diversité des activités des clients et des référentiels comptables applicables entraîne la nécessité de disposer d'un vaste ensemble de méthodes d'audit d'états financiers à jour qui soient conformes aux normes professionnelles d'audit et aux référentiels comptables applicables. Les méthodes d'audit doivent être fournies avant les dates d'entrée en vigueur des modifications apportées aux normes professionnelles et se refléter dans les produits d'apprentissage existants ou nouveaux fournis avant et après les dates d'entrée en vigueur.

Un processus efficace d'approvisionnement en méthodes d'audit et en produits d'apprentissage à jour est recherché.

3. Portée

La portée prévue du projet comprend les activités clés suivantes :

- a) l'acquisition, la modification et la mise en œuvre de méthodes d'audit;
- b) l'acquisition et la modification de produits d'apprentissage liés à l'audit, et la prestation des formations connexes;
- c) la prise de mesures visant à tenir à jour les méthodes d'audit et les produits d'apprentissage liés à l'audit, au moins une fois par année;
- d) l'obtention de services professionnels, au besoin et sur demande, pour concevoir, modifier ou mettre en œuvre les méthodes d'audit et les produits d'apprentissage connexes.

La portée du projet exclut :

- a) le logiciel pour les feuilles de travail d'audit;
- b) le logiciel du Système de gestion de l'apprentissage;
- c) les produits d'apprentissage portant sur les notions comptables.

4. Méthode de mise en œuvre du projet

Le BVG du Canada s'attend à ce que la mise en œuvre des nouvelles méthodes d'audit d'états financiers et des nouveaux produits d'apprentissage s'effectue par étapes, au fil du temps, en fonction des priorités et de la nécessité de se conformer aux modifications apportées aux normes professionnelles applicables.

Voici un exemple de mise en œuvre par étapes clés :

- (a) mise en œuvre des méthodes d'audit et des produits d'apprentissage de priorité « A » non visés par les modifications apportées aux normes professionnelles entrant en vigueur — d'ici au 31 mars 2025;
- (b) mise en œuvre des modifications qu'il est nécessaire d'apporter aux méthodes d'audit et aux produits d'apprentissage existants pour assurer la conformité aux normes professionnelles applicables aux audits des exercices se terminant le 31 décembre 2025 — d'ici au 30 juin 2025;
- (c) mise en œuvre des modifications de priorité « B » apportées aux méthodes d'audit et aux produits d'apprentissage existants qui ne sont pas visés par les modifications des normes professionnelles entrant en vigueur — d'ici au 30 septembre 2025;
- (d) mise en œuvre des modifications qu'il est nécessaire d'apporter aux méthodes d'audit et aux produits d'apprentissage existants pour assurer la conformité aux normes professionnelles applicables aux audits des exercices se terminant le 31 mars 2026 — d'ici au 31 décembre 2025;
- (e) tenue à jour et mise en œuvre continues des modifications de priorité « C » apportées aux méthodes d'audit et aux produits d'apprentissage existants — à compter du 1^{er} janvier 2026.

5. Exigences de haut niveau

Les exigences de haut niveau prévues du projet sont les suivantes :

- (a) des méthodes d'audit et des produits d'apprentissage bilingues (français et anglais);
- (b) des méthodes d'audit et des produits d'apprentissage mis en œuvre au BVG du Canada trois mois avant les dates d'entrée en vigueur des modifications apportées aux normes professionnelles pertinentes
- (c) des méthodes d'audit et des produits d'apprentissage pouvant être modifiés par le BVG du Canada;
- (d) des méthodes d'audit fournies dans un format qui permet de faire le suivi des changements par rapport aux versions antérieures, et de recourir à l'automatisation dans le cadre du déploiement et de la publication en vue de l'utilisation;
- (e) des services professionnels, sur demande, à l'appui de la conception, du déploiement, de la prestation ou de l'utilisation des méthodes d'audit et des produits d'apprentissage.

PARTIE III: PROCESSUS

1. Consignes à suivre pour répondre à la présente demande de renseignements

1.1. Nature et format des réponses attendues

On rappelle aux répondants que la présente est une demande de renseignements uniquement et non une demande de propositions. Les répondants sont priés de répondre aux questions de la partie IV. Aucun renseignement promotionnel ou commercial présenté dans le cadre des réponses ne sera examiné. Les réponses ne seront pas utilisées à des fins d'évaluation concurrentielle ou comparative; par conséquent, le format des réponses n'est pas aussi rigoureusement défini qu'il le serait normalement pour une demande de propositions. Toutefois, pour faciliter l'examen et pour maximiser la valeur des réponses, le Canada demande aux répondants de respecter le format présenté à la **section 3**.

1.2. Coûts associés aux réponses

Le Canada ne remboursera à aucune organisation les dépenses engagées pour répondre à la présente demande de renseignements.

1.3. Traitement des réponses

Utilisation des réponses : Les réponses à la présente demande de renseignements ne seront pas renvoyées aux répondants et ne feront pas l'objet d'une évaluation officielle. Toutefois, le Canada pourra les considérer dans l'élaboration d'une future demande de propositions. Le Canada examinera toutes les réponses reçues d'ici la date de clôture de la demande de renseignements. Cependant, s'il le juge opportun, il pourrait examiner certaines réponses reçues après la date de clôture de la demande de renseignements.

Équipe d'examen : Une équipe constituée de représentants du BVG se chargera d'examiner les réponses. Le BVG se réserve le droit d'embaucher des experts-conseils indépendants ou d'utiliser des ressources du gouvernement du Canada, s'il le juge nécessaire, pour l'examen des réponses. Chaque réponse ne sera pas nécessairement examinée par tous les membres de l'équipe d'examen. Les experts-conseils indépendants à qui l'on pourrait fournir un accès aux réponses devront respecter une entente de confidentialité.

Confidentialité : Les répondants devraient indiquer les parties de leur réponse qu'ils jugent de nature exclusive ou confidentielle. Le Canada ne divulguera pas de renseignements exclusifs ou commercialement sensibles concernant un répondant ou des tiers, sauf et seulement dans la mesure requise par la loi. Comme indiqué précédemment, des consultants indépendants peuvent participer à la préparation d'une future demande de soumissions et avoir accès à ce matériel.

1.4. Activité de suivi

Le Canada pourra, à sa discrétion, communiquer avec les répondants pour leur poser d'autres questions ou leur demander de préciser un aspect d'une de leurs réponses.

1.5. Communication avec l'industrie

Pendant le processus de consultation, l'autorité contractante communiquera directement avec les représentants de l'industrie par le biais du site Web AchatsCanada.

1.6. Contenu de la demande de renseignements

La présente demande de renseignements comprend des questions particulières à l'intention de l'industrie. Les renseignements contenus dans le présent document sont en constante évolution. C'est pourquoi les répondants ne devraient pas perdre de vue que de nouvelles exigences pourraient être ajoutées à toute demande de soumissions publiée par le Canada. Il se peut également que des exigences soient retirées ou modifiées.

1.7. Autorité contractante

Toute demande d'information ou autre communication liée à la présente demande de renseignements sera adressée exclusivement à l'autorité contractante. Comme il ne s'agit pas d'une invitation à soumissionner, le Canada ne répondra pas nécessairement par écrit et ne distribuera pas forcément les réponses à tous les répondants; toutefois, les répondants qui ont des questions concernant la présente demande de renseignements peuvent les transmettre à :

Représentante de l'autorité contractante : Ryan Charbonneau
Bureau du vérificateur général du Canada
Courriel : suppliers@oag-bvg.gc.ca

Il est à noter que les renseignements fournis en réponse à la présente demande de renseignements n'engagent en aucun cas la responsabilité du Canada.

1.8. Présentation des réponses

Date et lieu de présentation des réponses : Les organisations qui souhaitent présenter une réponse sont priées de faire parvenir celle-ci par courriel à l'autorité contractante désignée ci-dessus, au plus tard à l'heure et à la date indiquées à la page 1 du présent document. Les répondants acceptent que le BVG ne soit pas responsable de tout manquement attribuable à la transmission de la réponse, y compris ceux relatifs à la sécurité des données de réponse.

Responsabilité relative au délai à respecter : Il incombe à chaque répondant de veiller à ce que sa réponse soit livrée à la bonne adresse et reçue dans les délais prescrits.

Renvoi de la réponse : Les réponses à la présente demande de renseignements ne seront pas renvoyées.

2. Présentation de la journée de consultation de l'industrie

Une séance d'information sera offerte dans le cadre d'une journée de consultation de l'industrie qui aura lieu le **5 avril 2023**; elle sera l'occasion de poser et d'examiner des questions portant sur la présente demande de renseignements. La séance se déroulera à distance par l'entremise de MS Teams, selon les modalités décrites à l'**annexe A**. De plus amples renseignements sur la journée de consultation de l'industrie figurent ci-après :

- a) L'inscription à l'activité susmentionnée sera exigée. Veuillez envoyer par courriel les renseignements demandés à l'**annexe A** à l'autorité contractante désignée dans le présent document.
- b) Il n'est pas nécessaire de participer à la séance pour présenter une réponse à la demande de renseignements ou à une demande de propositions subséquente.
- c) Les questions devraient être soumises au Canada au moins deux (2) jours ouvrables avant l'activité. Cette séance d'information offrira aux répondants potentiels intéressés l'occasion d'obtenir des précisions auprès de l'équipe de projet sur les questions.
- d) Le contenu de la présentation donnée le **5 avril 2023**, à l'occasion de la journée de consultation de l'industrie, et les questions et réponses qui en découlent seront publiés sur AchatsCanada à l'intention des personnes qui n'auraient pas pu y assister.

3. Renseignements à inclure dans les réponses

Les réponses à la présente demande de renseignements peuvent être rédigées dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada, soit en anglais ou en français. Pour faciliter l'examen des réponses à la demande de renseignements, nous demandons aux répondants de fournir les renseignements demandés dans l'ordre selon lequel les sujets sont présentés ci-dessous.

3.1. Page de titre

Les répondants sont priés d'indiquer les renseignements qui suivent sur la page de titre de leur réponse :

- (i) le titre de la réponse du répondant;
- (ii) la dénomination sociale du répondant;
- (iii) l'adresse du répondant;
- (iv) la date;
- (v) le numéro de la demande de renseignements.

3.2. Représentant du répondant

Les répondants devraient fournir le nom, le numéro de téléphone et l'adresse de courrier électronique d'un représentant avec qui il serait possible de communiquer pour obtenir des précisions ou pour toute autre question concernant leur réponse à la demande de renseignements.

3.3. Réponse aux questions

Les répondants devraient fournir des réponses aux questions posées à la **partie IV**.

PARTIE IV: QUESTIONS

Questions sur les méthodes d'audit

- 1) Quels éléments des méthodes d'audit d'états financiers êtes-vous prêt à offrir pour l'acquisition?
 - a. Manuel d'audit

- b. Procédures d'audit, modèles et listes de contrôle conçus pour permettre d'atteindre les objectifs des Normes canadiennes de gestion de la qualité et des Normes canadiennes d'audit (NCA), ou des normes internationales sur la gestion de la qualité ou des Normes internationales d'audit (ISA)
 - c. Procédures d'audit, modèles et listes de contrôle conçus pour évaluer la conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public
 - d. Procédures d'audit, modèles et listes de contrôle conçus pour évaluer la conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite
 - e. Procédures d'audit, modèles et listes de contrôle conçus pour évaluer la conformité avec les Normes internationales d'information financière
 - f. Procédures d'audit, modèles et listes de contrôle conçus pour évaluer la conformité avec les Normes comptables internationales du secteur public
- 2) Dans quelle langue chacun des éléments ci-dessus est-il offert?
- a. Anglais
 - b. Français
 - c. Les deux
 - d. Si une seule langue est disponible, seriez-vous prêt à offrir le droit de traduire?
- 3) Dans le cadre de quel modèle d'acquisition et sous réserve de quelles restrictions proposeriez-vous de fournir les méthodes d'audit?
- a. Vous proposeriez de fournir des produits sous licence au BVG du Canada - veuillez décrire les types de licences que vous êtes prêt à offrir
 - b. Vous proposeriez de développer et de livrer des produits là où le Canada détient les droits de propriété intellectuelle sur les travaux développés dans le cadre du contrat
 - c. Vous proposeriez de fournir des services professionnels pour aider à tenir à jour des produits qui ont été développés par le BVG du Canada
 - d. Autre
- 4) Quelles sont les possibilités d'accès au contenu des méthodes d'audit fournies (interface de programmation d'applications [API], protocole de transfert de fichier sécurisé [SFTP], téléchargement direct) et quelle est la méthode d'authentification offerte pour se connecter et accéder au contenu des méthodes d'audit fournies?
- 5) Quelles sont les stratégies de soutien continu qui pourraient être adoptées pour la tenue à jour ou la mise à jour des méthodes d'audit pendant la durée prévue du contrat afin de réduire le coût du cycle de vie et d'assurer un niveau élevé de disponibilité de méthodes d'audit à jour?
- 6) Quelle durée prévoyez-vous pour un tel arrangement en matière d'approvisionnement?

Questions sur les produits d'apprentissage

- 1) Quels éléments des produits d'apprentissage en matière d'audit d'états financiers êtes-vous prêt à offrir pour l'acquisition?
- a. Contenu d'apprentissage pour la formation en personne dirigée par un formateur
 - b. Contenu d'apprentissage pour la formation virtuelle dirigée par un formateur
 - c. Contenu d'apprentissage virtuel pour la formation en ligne et asynchrone
 - d. Services de prestation en personne ou virtuelle de produits d'apprentissage par un formateur
- 2) Dans quelle langue chacun des éléments ci-dessus est-il offert?
- a. Anglais
 - b. Français
 - c. Les deux
 - d. Si une seule langue est disponible, seriez-vous prêt à offrir le droit de traduire?

- 3) Dans le cadre de quel modèle d'acquisition et sous réserve de quelles restrictions proposeriez-vous de fournir les produits d'apprentissage?
 - a. Vous proposeriez de fournir des produits sous licence au BVG du Canada - veuillez décrire les types de licences que vous êtes prêt à offrir
 - b. Vous proposeriez de développer et de livrer des produits là où le Canada détient les droits de propriété intellectuelle sur les travaux développés dans le cadre du contrat
 - c. Vous proposeriez de fournir des services professionnels pour aider à tenir à jour des produits qui ont été développés par le BVG du Canada
 - d. Autre
- 4) Quelles sont les possibilités d'accès au contenu des produits d'apprentissage fournis (interface de programmation d'applications [API], protocole de transfert de fichier sécurisé [SFTP], téléchargement direct) et quelle est la méthode d'authentification offerte pour se connecter et accéder au contenu des produits d'apprentissage fournis?
- 5) Quelles sont les stratégies de soutien continu qui pourraient être adoptées pour la tenue à jour ou la mise à jour des produits d'apprentissage en matière d'audit pendant la durée prévue du contrat afin de réduire le coût du cycle de vie et d'assurer un niveau élevé de disponibilité de produits d'apprentissage à jour?
- 6) Quelle durée prévoyez-vous pour un tel arrangement en matière d'approvisionnement?

ANNEXE A: FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA JOURNÉE DE CONSULTATION DE L'INDUSTRIE

<p>La présentation de la journée de consultation de l'industrie aura lieu par l'entremise de l'application de conférence Web MS Teams.</p> <p>* S'inscrire au plus tard le 3 avril 2023, à la fermeture des bureaux.</p> <p>* Veuillez communiquer toute nécessité de prendre des dispositions particulières pour un participant.</p> <p>* Un courriel d'invitation MS Teams sera transmis aux participants inscrits.</p>				
INFORMATIONS SUR LA JOURNÉE DE CONSULTATION DE L'INDUSTRIE				
Date :	5 avril 2023			
Heure :	De 14 h à 15 h 30			
PARTICIPANTS				
Nom de l'entreprise :				
	Nom	Titre	Courriel	Langue de préférence
Participant n° 1				
Participant n° 2				
Participant n° 3				
Participant n° 4				
Participant n° 5				
Un courriel d'invitation MS Teams contenant les renseignements relatifs à l'ouverture d'une session sera transmis aux participants inscrits.				
ORDRE DU JOUR				
Activité	Heure de début	Heure de fin		
Connexion des participants à l'événement sur MS Teams	14 h	14 h 10		
Présentation	14 h 10	14 h 40		
Séance de questions et réponses	14 h 40	15 h 30		